

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 141 (2020)  
**Heft:** 1-2

**Artikel:** Bien planifié est à moitié gagné!  
**Autor:** Tschuy, Marianne  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1068269>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bien planifié est à moitié gagné !

**Marianne Tschuy, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),  
marianne.tschuy@apiservice.ch**

C'est l'hiver, les abeilles se reposent. La nouvelle saison apicole approche à grands pas. Les apiculteurs-trices peuvent profiter de la pause hivernale pour préparer le matériel dont ils auront bientôt besoin. Cela leur permet de mieux faire face aux situations de stress, surtout au printemps : selon les régions et en quelques semaines seulement, l'apiculteur-trice agrandit le nid à couvain, pose les hausse, récolte et met en pot le premier miel de saison. En même temps, il/elle attrape les essaims éventuels et crée les premières jeunes colonies.

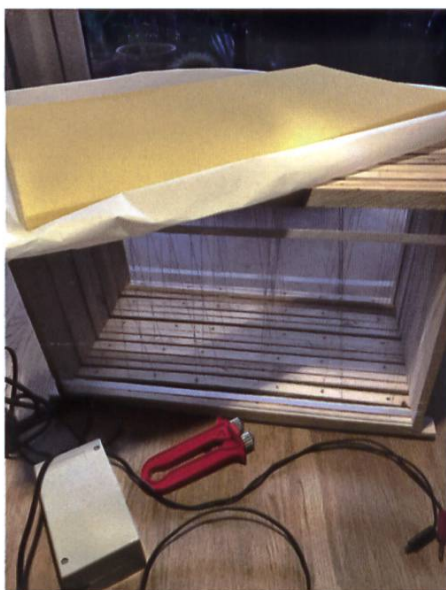
En hiver, l'une des tâches les plus importantes de l'apiculteur-trice est de contrôler régulièrement les cadres à miel et à nourriture stockés. Une infestation de fausses teignes est aisément identifiable aux déjections noires que l'on peut retrouver, par exemple sur le fond de l'armoire à cadres. Si la température du local de stockage est inférieure à 12°C, la fausse teigne ne fait pas de dégâts. Les rayons avec présence de soie doivent être fondus ou éliminés immédiatement (voir aide-mémoire 2.6. Fausse teigne).

La cire fondue et propre peut être transformée en nouvelles cires gaufrées. Cela se fait principalement durant la saison froide de l'année. Si l'apiculteur-trice a son propre circuit de cire mais ne produit pas personnellement les cires gaufrées, c'est au plus tard maintenant (janvier-février) qu'il/elle devra contacter le cirier pour se renseigner sur sa disponibilité, la quantité minimale exigée et les délais de livraison des blocs de cire. Il est avantageux de filer les cadres en bois avant l'arrivée des nouvelles cires gaufrées. Celles-ci pourront être fixées directement après leur livraison ce qui évitera de devoir effectuer tout le travail en une fois.

Chaque année, au moins un tiers des rayons de couvain doit être renouvelé. Si les colonies ont été resserrées avant l'hivernage, les apiculteurs-trices savent à l'avance combien de cadres



Des blocs de cire prêts pour la transformation



Préparer les cires gaufrées

ils/elles doivent préparer pour la nouvelle saison. Le nombre approximatif de jeunes colonies à former et leurs besoins en cires gaufrées peuvent également être planifiés et estimés. Une fois préparées et pour éviter des cires gaufrées voûtées, il est préférable de stocker les cadres verticalement dans des caisses en bois ou dans des ruches.

Les vieux cadres de miel sont triés et fondus si possible de suite après la dernière récolte. De cette façon, les fausses teignes ne peuvent pas s'y installer. Si ce travail n'a pas encore été fait, le temps s'y prête maintenant. Les nouveaux rayons de miel peuvent être préparés à cette même occasion.

Si l'apiculteur-trice pense remplacer le premier traitement d'été à l'acide formique par un arrêt de ponte suivi d'un traitement à l'acide oxalique, des cages à reines peuvent déjà être introduites dans des cadres à mâles ou des cadres normaux (voir aide-mémoire 1.6.1. Arrêt de ponte).

Les ruches vides, les ruchettes d'élevage, les caisses à essaims, etc. doivent être contrôlées et triées. Les vieux matériaux endommagés seront éliminés, le matériel encore utilisable nettoyé et, si nécessaire, réparé. Dans 6 régions de Suisse, le SSA met des cuves de lavage manuel gratuitement à disposition des apiculteurs-trices. Elles se prêtent parfaitement au nettoyage minutieux de tout le matériel apicole. Vous trouverez plus d'informations sur [www.abeilles.ch](http://www.abeilles.ch), Thèmes > Santé des abeilles > Cuve de lavage manuel.

Des promenades rafraîchissantes sont idéales pour recueillir le combustible pour l'enfumoir. Les matériaux appropriés comprennent entre autres le bois mort et l'amadou. Les fleurs de lavande coupées à l'automne sont également parfaites à cet effet (voir aide-mémoire 4.10. Calmer les abeilles). Stockés dans un endroit chaud (par ex. au grenier), ces produits peuvent sécher suffisamment jusqu'à leur utilisation.



© apiservice

*Bois mort en train de sécher*



© apiservice

*Sécher de la lavande*

Pour la planification de la saison apicole, le modèle du concept d'exploitation est disponible en ligne. Utilisez-le ainsi que les aide-mémoire du SSA pour élaborer votre concept d'exploitation personnel ([www.abeilles.ch/aidememoire](http://www.abeilles.ch/aidememoire)).